

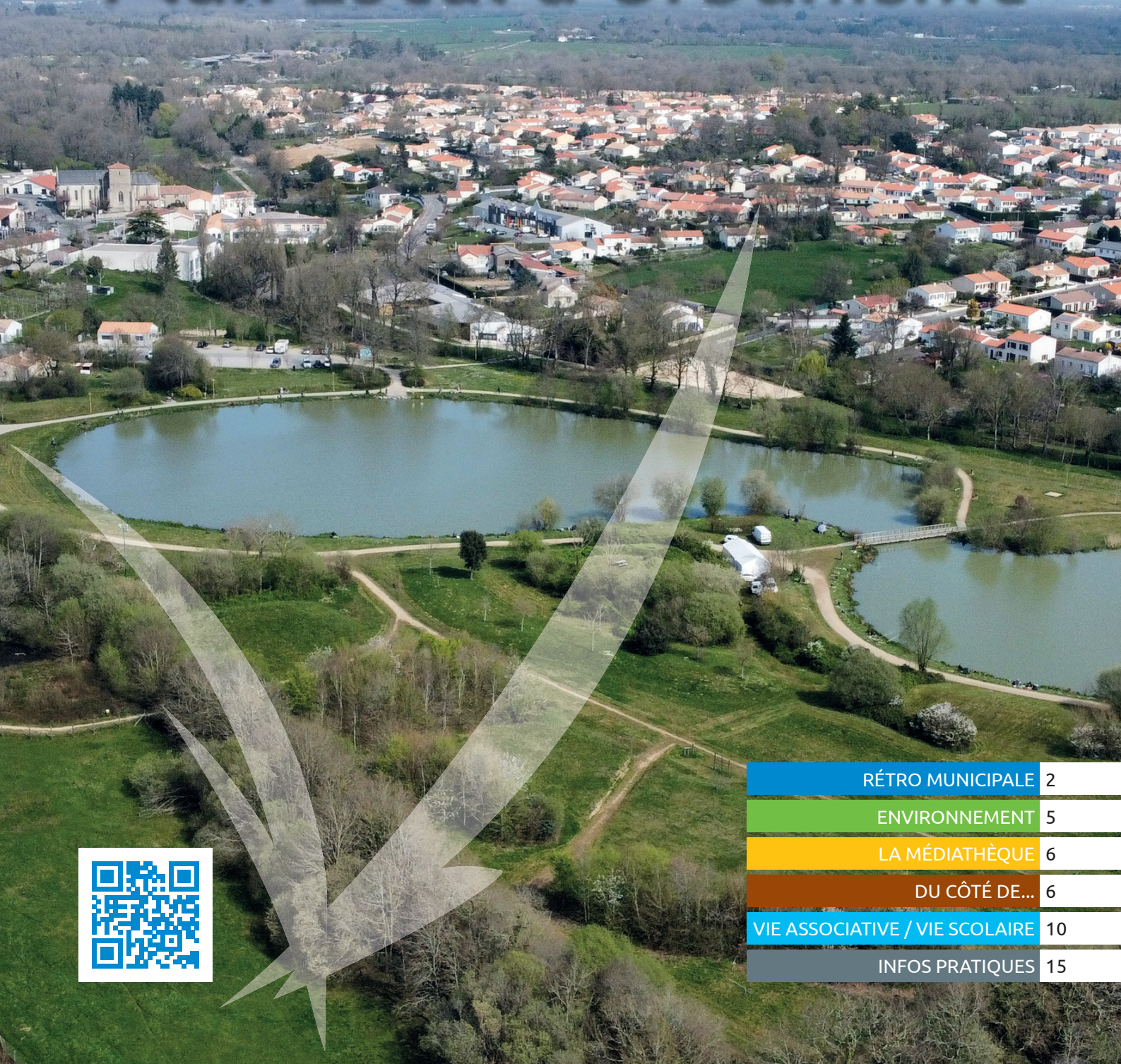


Mai
Juin 2024

LA REVUE VENANSALTAISE

P.L.U., Plan Local d'Urbanisme

4



RÉTRO MUNICIPALE	2
ENVIRONNEMENT	5
LA MÉDIATHÈQUE	6
DU CÔTÉ DE...	6
VIE ASSOCIATIVE / VIE SCOLAIRE	10
INFOS PRATIQUES	15

Vendredi 1^{er} mars

Inauguration du totem du centre commercial « Les Garennes »

Un nouveau totem a été installé pour annoncer les commerces présents au centre commercial des Garennes. Imaginé, dessiné et fabriqué par l'artiste Venansaltais Julien VRIGNAUD, alias 102 Gab, il se substitue à l'ancien totem devenu obsolète.

L'objectif était d'actualiser et moderniser la signalétique du centre commercial, de permettre à Julien de montrer son savoir-faire et de moderniser l'image du centre commercial.

Hélène GENDREAU,
Conseillère déléguée au développement économique



> Le centre commercial « Les Garennes » affirme son identité.



> Bienvenue aux nouveaux locataires.

Vendredi 26 avril

Inauguration résidence Pablo Picasso

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Isabelle RIVIÈRE, présidente de Vendée Habitat, ainsi qu'Anne AUBIN-SICARD, conseillère départementale et Luc BOUARD, président de l'Agglomération pour l'inauguration de la résidence Pablo Picasso située rue Van Gogh au sein du lotissement du Plessis.

Cette résidence de 10 logements est composée de 6 T2 à l'étage avec balcon ou terrasse et 4 T3 au rez de chaussée avec jardin et terrasse. Les attributions de ces logements ont eu lieu en début d'année et la remise des clés a été faite

le 19 mars. Nous accueillons 8 locataires exerçant une activité professionnelle, ce qui correspond aux demandes que nous recevons pour des salariés soit jeunes, qui s'émanent, ou bien, des salariés arrivant d'autres régions.

Après la visite d'un logement et la coupure du ruban, nous nous sommes retrouvés à l'îlot des Arts, le temps n'étant pas favorable pour les discours des invités et de Monsieur le Maire, et terminer par le verre de l'amitié.

Pierre CASSARD,
Conseiller délégué à l'action sociale

Conseil Municipal des Enfants

79^{ème} Commémoration du 8 mai

Les enfants du CME ont participé à leur seconde manifestation commémorative de leur mandat. Ils ont rendu hommage aux 10 Venansaltais « Morts pour la France » et ont pu déposer une fleur pour les honorer.

Ce fut un moment un peu particulier car c'était la dernière commémoration devant le monument aux morts avant les travaux. Ils ont entonné avec plaisir la Marseillaise pour clore cette cérémonie.

Magalie RACINEUX, Adjointe à la communication



> Anciens combattants, élus et enfants du CME, ensemble pour la 79^{ème} Commémoration.

Le 15 mai, journée séminaire

Cohésion des agents

Les élus ont organisé, pour la 3^{ème} année consécutive, une journée séminaire de cohésion à destination de l'ensemble des agents de la commune. Cette année, direction le marais. Après une matinée de jeux en plein air où les agents ont dû faire preuve de cohésion et d'agilité pour parvenir ensemble à construire, dénouer, acheminer, tous ont été réunis autour d'un repas maraichin.

Après l'effort, le réconfort et la découverte, c'est à bord de barques que les agents sont partis découvrir les canaux de la Venise Verte. Les guides ont pu leur présenter la faune et la flore de ce milieu paisible.

De retour à Venansault, les agents retraités de l'année ont été mis à l'honneur.

Karine GABORIAU,
Directrice Générale des Services



> Bonne retraite à Nadine, Claudine et Eric.

ZOOM SUR ...

Conseil Municipal des Enfants

Semaine du goût

Sur la semaine du 3 au 7 juin, les menus au restaurant scolaire auront pour thème « les Jeux Olympiques ».

Voyage au cœur des continents

Les enfants du CME ont travaillé par groupe pour constituer des menus équilibrés et gourmands. Ils vont pouvoir voyager du continent asiatique au continent africain. Ensuite, ils découvriront le continent « Océanie » et puis le continent « Europe » pour terminer leur voyage gustatif par le continent « Amérique ». Le restaurant scolaire sera, quant à lui, décoré sur le thème des Jeux Olympiques.

Magalie RACINEUX,
Adjointe au CME



En route vers les JO de Paris 2024

Sport et activités physiques

Les bienfaits du sport sur notre santé ne sont plus à démontrer. Voici différents dispositifs pour vous accompagner.

Le sport sur ordonnance

Il s'agit d'une prescription médicale délivrée par un médecin (généraliste ou spécialiste) vous permettant de pratiquer une activité physique adaptée à votre état de santé :

- en fonction de votre (vos) pathologie(s),
- avec la précaution à prendre et les éventuelles contre-indications.

Elle donne droit à la réalisation :

- d'un bilan d'évaluation de votre condition physique et de vos capacités fonctionnelles,
- d'un bilan motivationnel.

L'activité sera dispensée par des professionnels de santé (kiné, ergothérapeute...), des éducateurs ou coachs sportifs formés en sport santé.

Les Maisons Sport-Santé

Une structure est établie à la maison des sports à la Roche sur Yon et vous accueille pour vous informer et vous orienter dans un programme sport-santé personnalisé. Un bilan des capacités physiques peut aussi être réalisé.

Vous n'avez jamais fait de sport ou souhaitez vous y remettre, vous souffrez d'une ALD ou d'une maladie chronique, la Maison Sport Santé saura vous orienter vers des structures appropriées près de chez vous (clubs, associations, salle sport santé, pratique autonome...).



> Nos séniors toujours aussi motivés !

20
TERRE
DE JEUX
24

Le dispositif « ON Y VA »

Vous recherchez une activité physique adaptée en Pays de la Loire, « On y va » vous aide et vous oriente pour trouver l'activité qui vous convient.

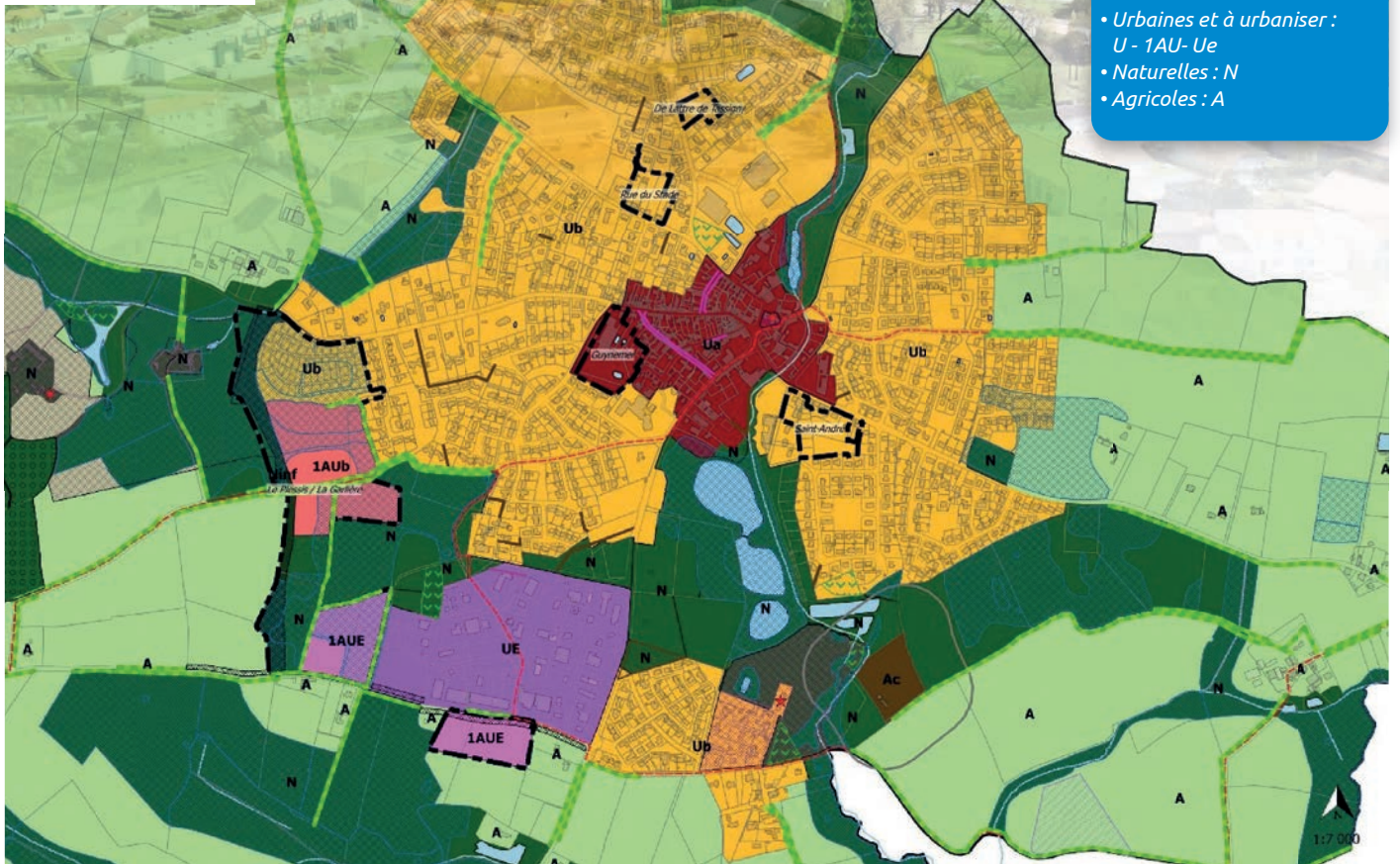
Le site internet vous informe sur toutes les structures, professionnels de santé, intervenants sportifs pouvant vous accompagner au plus près de chez vous.

Freddy REMIGEREAU,
Educateur territorial
sport et environnement

Ville
Active & Sportive

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme



DIFFÉRENTES ZONES DÉTERMINÉES PAR LE PLU

- Urbaines et à urbaniser : U - 1AU- Ue
- Naturelles : N
- Agricoles : A

> Venansault et ses différents zonages.

En 2020, le Conseil Municipal a engagé la révision générale du PLU, avec l'ambition d'adapter son projet de territoire aux enjeux fondamentaux d'une urbanisation maîtrisée, durable et respectueuse de l'environnement et à un cadre légal sans cesse en évolution.

Intégration des lois et orientation

La révision du PLU a permis d'intégrer les lois récentes en matière de sobriété foncière et de transition écologique. Le PLU tient également compte de documents supra-communaux dont les orientations doivent être traduites dans le PLU : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie (ScoT), Programme Local de l'Habitat 2023-2028 (PLH) et Plan Climat Air Énergie (PCAÉ).

Consommation foncière

La commune se doit de réduire de 50 % sa consommation foncière au regard de la consommation foncière

des 10 dernières années. La commune s'est fixée un objectif de 5 350 habitants et donc une production de 350 logements pour les 10 ans à venir. Ce seront 16.55 ha qui seront consommés sur les 10 prochaines années : 8.19 ha pour l'habitat et 8.36 ha pour l'économie et les équipements.

Cet impératif de limitation de la consommation foncière implique que la production de logement se concentre sur la densification urbaine et sur l'extension de la zone du Plessis, déjà prévue au PLU précédent. Aucun STECAL habitat n'a pu être retenu en zone rurale.

En revanche, 13 granges ont été identifiées comme mutables et pourront donc être transformées en maison d'habitation.

Les services de l'État imposent également des critères de densité. Les opérations d'habitat devront donc respecter une densité de 30 logements minimum par hectare.

A cela s'ajoute l'obligation pour la

commune, de rattraper son retard en matière de production de logements sociaux.

Différents zonages

Le PLU permet de diviser la commune en différentes zones.

- Urbaines et à urbaniser : U - 1AU- Ue
- Naturelles : N
- Agricoles : A.

Le règlement du PLU détermine les règles d'urbanisme applicables pour chacune des zones.

Le PLU a été approuvé par le Conseil Communautaire de la Roche sur Yon Agglomération le 23 mars 2024. En parallèle, les 13 communes de l'agglomération ont délibéré pour acter la mise en œuvre du PLUI (PLU à l'échelle intercommunale).

Animaux de compagnie Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Dispositions applicables aux bruits de voisinage Travaux bruyants : rappel des horaires

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.



Horaires d'ouverture Déchetterie

Du 1^{er} novembre au 28 février

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi en continu de 9h à 17h30.

Du 1^{er} mars au 31 octobre

- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 14h à 18h
- Samedi en continu de 9h à 18h.



> Pour le bien vivre ensemble, respectons notre cadre de vie !

Promenades jusqu'au 30 juin Obligation de tenir son chien en laisse

Comme chaque année, à compter du 15 avril les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux en dehors des allées forestières. L'objectif est de préserver la faune sauvage durant cette période marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux.

Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous. Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte : vous devez

tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière. Sont notamment considérés comme des allées forestières :

- les routes ;
- les chemins ;
- les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

À noter

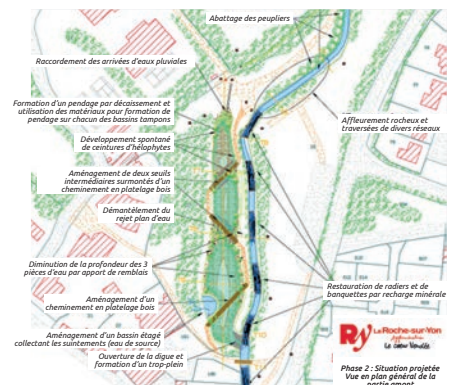
Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Zone verte du Guyon Démarrage des travaux

Rivière, étang et cheminements

À partir de juin, nous entreprendrons la suppression du clapet près de l'îlot des Arts afin de rétablir la libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments dans la rivière. Ensuite, nous débuterons les travaux sur l'étang de la zone verte, qui auront pour objectif d'atténuer les eaux pluviales provenant des zones avoisinantes telles que les salles de sport et le parking, afin de réduire les éléments polluants déversés dans la rivière.

De plus, des cheminements en plate-lage seront aménagés pour faciliter l'accès.



> Etude de restauration
hydromorphologique du Guyon.

Ecosystème du Guyon

Ces actions marquent une étape cruciale dans la préservation de l'écosystème du Guyon, témoignant ainsi de notre engagement en faveur de la biodiversité locale.

Aux horaires d'ouverture

A découvrir



Une sélection de documents à emprunter sans modération sur le sport et sur les Jeux Olympiques et Paralympiques en particulier ; et une histoire « Rêve de médaille » sur notre Chaine YOUTUBE Médiathèque Venansault..

Agenda

Au mois de juin

Samedi 15 de 10h30 à 12h



« Partageons et échangeons sur nos romans, BD, films coups de cœur pour repartir avec plein de titres en tête ».

La médiathèque vous offre le café, vous pouvez amener le sucré si vous voulez. Gratuit et ouvert à tous. Sans inscription.

Mercredi 26 de 14h à 18h



Plusieurs sessions de jeux vidéo, sur inscription à la médiathèque.

A surveiller...

Bientôt, un NOUVEAU service. Vous pourrez emprunter des jeux à la médiathèque !

Au mois de juillet

Mercredi 3 à 17h



© Cédric Hédra.

Rendez-vous pour un spectacle humoristique : MYTHO PERSO. Seule en scène de Myriam GAUTIER, qui nous présente la mythologie grecque comme une grande famille :

« une grande famille, où tout le monde serait un peu mytho »

A partir de 8 ans. Sur inscription à la médiathèque.

Jeudi 11 à 15h30



INVITATION

Découverte de la médiathèque et lecture à voix haute en compagnie des résidents de l'EHPAD (suivies d'un goûter). Sans inscription.

Horaires

- Mardi et vendredi : de 15h à 18h30
- Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Samedi : de 10h à 12h30

Du 30 juillet au 17 août 2024



- Mercredi et samedi, de 10h à 12h30.
- La médiathèque se réserve la possibilité de modifier ses horaires d'ouvertures en cas de fortes chaleurs.

Pour toutes informations :

02 51 48 19 36
 mediatheque@venansault.com
 mediatheque-venansault.blogspot.com
 Médiathèque de Venansault

A l'heure où s'imprime ce numéro de la Revue Venansaltaise, la médiathèque est en cours d'élaboration de sa programmation.

Centre Communal d'Action Sociale

CCAS - Action sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le CCAS Venansault n'est plus l'organisme gestionnaire de l'EHPAD Le Val Fleuri. C'est dorénavant le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Roche sur Yon, qui en a la gestion. Nous, les élus, restons « connectés » à l'EHPAD, sommes en relation avec la nouvelle directrice, Stéphanie DUBLANC, qui a pris ses fonctions en début d'année.

Cet établissement « lieu de vie » est nourri par les nombreuses activités sur le territoire venansaltais. Nous remercions les bénévoles toujours présents qui continuent leurs actions auprès des résidents. La directrice travaille avec les partenaires de la commune, l'espace jeunes, la médiathèque, et avec des étudiants de l'ICAM avec lesquels un projet solidaire autour du jardin est commencé.

Les actions du CCAS

Les élus du CCAS poursuivent leurs activités et se mobilisent pour accompagner les besoins d'aide alimentaire, prévention, animations pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, enfance/jeunesse, soutien individuel attribué sur dossier et à la demande de l'assistante sociale du secteur (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille).

Les équipes citoyennes MONALISA, mobilisation pour la lutte contre l'isolement des aînés, poursuivent leurs visites. Si vous vous sentez isolés, si vous souhaitez recevoir la visite d'une équipe, prenez contact en mairie auprès de notre agent CCAS.

Projet 2024, contrat de santé communal

L'objectif sur le plan de la solidarité est d'améliorer l'accès aux soins aux personnes qui résident à Venansault moyennant la mise en place d'un complément santé négociée dite « mutuelle communale » de qualité et de proximité.

Le CCAS de Venansault joue un rôle de médiateur et de facilitateur dans la mise en place de la mutuelle. Nous vous invitons à prendre connaissance du dépliant informatif ci-joint.



Toute l'équipe vous souhaite un bel été !

> Réalisation collective d'un puzzle de 4 500 pièces.

Le Conseil des Sages

Participation au vide-grenier des Câlines

Les Sages poursuivent leurs actions. Ils ont apporté leur concours au premier vide-grenier de l'association « Les Câlines » en participant à la confection de crêpes et des sandwiches.

Visites Trivalis à la Ferrière

Les visites Trivalis ont été un franc succès. 88 personnes ont découvert le centre de tri des emballages de la Ferrière. Visite très instructive nous expliquant la gestion des déchets, nous interpellant aussi sur notre consommation et la façon dont nous pourrions nous améliorer pour limiter nos déchets.

Pour aller plus loin dans notre démarche écologique, une visite du centre Trivalandes de St-Christophe-du-Ligneron, sera programmée début 2025.



> Merci à tous les participants des 2 visites !

Monalisa

Les Sages rendent visite aux aînés dans le cadre Monalisa, ainsi que d'autres bénévoles. Une fois par mois, ils partagent avec eux un après-midi convivial, jeux, dialogues et petits gâteaux sont au rendez-vous.

Repas de la mer

Le Conseil des Sages organise un « repas de la mer », vendredi 13 septembre. Les bénéfices seront reversés à l'Ehpad pour les activités des résidents. Flyer joint, vos inscriptions sont à déposer avant le 2 septembre à l'îlot des Arts.

Marie-Jo BALLANGER,
Présidente du Conseil des Sages



> Nouveau bureau pour l'Amicale des Résidents du Val Fleuri.

EHPAD

La résidence « le Val Fleuri »

Assemblée générale de l'Amicale des Résidents

Les résidents et plusieurs bénévoles se sont retrouvés le 26 janvier pour l'Assemblée Générale de l'Amicale. C'est un temps fort où nous faisons le bilan de l'année tant au niveau des activités que des finances.

- Présidente : Marie-Claude BIRON
- Vice-présidente : Léone BOURIEAU
- Secrétaire : Armand RICHARD
- Secrétaire-adjoint : André DELAIRE
- Trésorière : Anne BOULANGER
- Trésorière-adjointe : Marie-Josèphe DAHERON
- Autres membres : Francine BRYCHE, Madeleine LOUE, Françoise ZIEGLER, Claudette BARREAU, Marie-Andrée FAVREAU, Fernande RENGEARD, Pautette MAGNOU, Stéphanie DUBLANC, Annick PEIGNE et Jacqueline PETITEAU.

Rencontres ...

... inter-EHPAD

Une centaine de résidents et d'accompagnants venus de six EHPAD des alentours s'est retrouvée à la salle des Acacias pour un après-midi en chansons avec les Moussa'Yon de Dompierre sur Yon. L'ambiance était festive et tout le monde est revenu enchanté de cette sortie.

... avec les enfants de l'association des Câlines

Plusieurs fois dans l'année, les Câlines et les enfants, dont elles s'occupent, viennent nous rendre visite. Ce 28 mars, nous avons confectionné ensemble des paniers pour ramasser les œufs lors du dimanche de Pâques. Un bon moment de partage et de convivialité pour tous.

Agenda

Juin

- Jeudi 6 : boutique éphémère Magasin Bleu
- Mercredi 19 : rencontre avec les enfants de l'Île o kids
- Mardi 25 : les olympiades inter-Ehpad à Mouilleron le Captif

Juillet

- Vendredi 5 : les anniversaires avec « Maryvon »
- Jeudi 11 : sortie à la médiathèque
- Mercredi 17 : après-midi festif avec JM MOUSSE à l'accordéon.

Août

- Mercredi 28 : les anniversaires des résidents avec Chris Music
- Sortie au parc des engoulevants à Aizenay
- Sortie à la mer.

Stéphanie DUBLANC
02 51 48 12 24
accueillehpadvenansault@orange.fr
www.ehpad-venansault.com
ehpad LE Val Fleuri



> Après-midi en chansons pour les aînés !



> Beaux paniers pour de belles récoltes !

Familles rurales L'été se prépare au Color'Ado

Actualité Color'Ado été

L'été se prépare et deux camps sont proposés pour les jeunes de 11/17 ans :

- **A Saint-Julien-des-Landes** pour les jeunes de 11/13 ans avec au programme accrobranche, bouée tractée et équitation.
- **Aux Mathes - La Palmyre** pour les jeunes de 14/17 ans avec au programme surf, accrobranche, téléski nautique...



> Graffiti réalisé par les CE2-CM1-CM2 de l'île O Kid's lors des vacances d'Avril avec Louis SCHAËFER dans le cadre d'un embellissement de transformateur.

île O Kids

Inscription pour les activités des vacances d'été : du 2 au 18 juin sur le Portail Familles !

Pour toutes informations :

Amandine LECARDONNEL, directrice
02 51 48 18 72
ileokids@venansault.com
www.famillesrurales.org/venansault

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Le CLAS



Dernière séance du CLAS le mardi 4 juillet : démonstration de cirque par les enfants.

Pour toutes informations :

Amandine LECARDONNEL, directrice
07 67 20 02 98
clasvenansault@gmail.com
www.famillesrurales.org/venansault

Du 10 Juillet au 14 Août 2024
les mercredis, jeudis et vendredis
dernière l'ilot des arts
de 14h30 à 17h30

LA PLAGE ETANG TOI

Gratuit & Ouvert à tous !
*tout jeune moins de 11 ans doit être accompagné d'un adulte

Viens t'amuser, rigoler, discuter tous ensemble dans une ambiance estivale animée par une équipe au TOP

Tu peux y retrouver :

- Découvertes & Initiations
- Moment Zumba
- Ambiance estivale
- Grands jeux ado et enfant
- Partage enfant/parent
- Bricolage et activités manuelles

www.famillesrurales.org/venansault

La Plage Etang Toi !

Mercredis, jeudis, vendredis,
de 14h30 à 17h30 au Color'Ado

Des animations gratuites pour les jeunes et toute la famille.

Sans inscription.

Cette année, nous fêtons la 10^e édition de la Plage Etang Toi !
Du mercredi 10 juillet au mercredi 14 août

Pour l'occasion, plus d'animations, plus de festivité et toujours plus de bonne humeur ! On vous donne rendez-vous le mercredi 10 juillet pour une soirée d'ouverture !

Toutes les infos :

www.famillesrurales.org/venansault



Inscription activités vacances d'été

Activités à la carte pour les jeunes de 11 à 17 ans (nés entre 2013 et 2006), du 2 au 18 juin sur le Portail Familles !

Pour toutes informations :

Sabrina BOUGUERBA, directrice
02 51 48 11 29
colorado@venansault.com
www.famillesrurales.org/venansault
Espace Jeunes de Venansault

COLOR'A'GEEK
LE RENDEZ-VOUS POP CULTURE VENDÉEN
23 & 24 AOÛT 2024

SALLE DES ACACIAS
VENANSAULT

INFOS & BILLETTERIE

ANIMATIONS - EXPOSITIONS - RESTAURATION - INITIATIONS
MANGA - JEUX VIDÉO - ARTISTES - CULTURE ASIATIQUE

2^{ème} édition - Rendez-vous les 23 et 24 août, salle des Acacias

Une journée de partage en famille autour de passionnés de la culture asiatique !

Au programme

Animations, expositions et restauration autour des mangas, des jeux vidéo et de la culture pop !

Ateliers, concours, tournois de jeux vidéo, animations en libre, spectacle, initiation... Il y aura de quoi passer un super moment entre amis, en famille !

Ce week-end a été créé par un groupe de 10 jeunes de 12 à 22 ans qui souhaite partager leur passion avec le plus de personnes possibles.

Toutes les infos et la programmation :

colorageek

PROGRAMME

VENDREDI 23 AOÛT

ANIMATIONS SUR INSCRIPTION

- * PROJECTION D'UN FILM JAPONAIS (VF)
- * SOIRÉE ASIATIQUE : REPAS ET ANIMATIONS (SPECTACLE, BLIND TEST, KARAOKE, ...)
- * BALADE NOCTURNE AUX LANTERNES

SAMEDI 24 AOÛT

* CONVENTION COLOR'A'GEEK DE 9H À 20H

PLUS DE 30 EXPOSANTS PASSIONNÉS



DES ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE !

ATELIERS - CONCOURS - TOURNOIS JEUX VIDÉO - ANIMATIONS LIBRE - SPECTACLE - INITIATION - EXPOSANTS - RESTAURATION SUR PLACE

INFORMATIONS ET BILLETTERIE

RÉSERVATION & ACHAT DES BILLETS



La vie économique

Du nouveau chez nos artisans et commerçants de la commune...



> Vincent GUILLET, Atelier V Métal.

ATELIER V METAL

Des créations artisanales sur mesure

Vincent GUILLET a créé l'entreprise ATELIER V METAL en début d'année suite à une reconversion professionnelle. Artisan en métallerie et agencement métallique, son atelier est basé à la Garlière. Vincent fabrique des produits en acier sur mesure pour les particuliers et les professionnels tels que des escaliers, garde-corps, verrières, clôtures, mobilier, ...

Il indique : « ATELIER V METAL est l'aboutissement d'expériences personnelles et professionnelles complémentaires qui permettent aujourd'hui de concrétiser les projets de mes clients que ce soit pour du neuf ou de la rénovation. J'accorde une importance particulière à fournir des produits aux finitions soignées ».

Vincent se déplace à votre domicile pour étudier votre projet et intervient jusqu'à la pose. Il collabore avec des menuisiers, peintres, décorateurs et paysagistes locaux.

Atelier V Métal
6 rue Lavoisier - ZA la Garlière
07 66 76 24 25
vincent@atelier-v-metal.fr
www.atelier-v-metal.fr

Philippe TOURNIER, hypnothérapeute

Hypnocrea, c'est quoi ?

Un service d'hypnothérapie qui propose un accompagnement efficace, naturel et rapide pour améliorer le bien-être. Les consultations se font en ligne, en cabinet ou à domicile.

Pourquoi consulter ?

L'hypnose est l'outil idéal pour améliorer son confort de vie dans de nombreux domaines : tabagisme, comportements compulsifs, douleurs, stress, phobies, famille, estime et confiance en soi, deuil, mais aussi préparation men-



> Philippe TOURNIER, Hypnocrea.

tales aux examens, oraux et concours, entretiens d'embauche et promotions ou réorientations professionnelles.

Pourquoi l'accompagnement ?

« Nous souffrons tous à des degrés différents de maux psychiques ou physiques. Il est tellement agréable de ne plus souffrir et de voir nos épreuves comme des défis à relever avec force et énergie. J'ai découvert que nous pouvions tous, avec volonté et un bon accompagnement, sortir de ces enfermements en autonomie. J'accompagne les personnes dans leurs quêtes de mieux-être parce que j'ai foi en l'énorme capacité psychique humaine. Ce sera un plaisir d'échanger avec celles et ceux qui sentiront que le moment est venu, en toute confidentialité ».

Prestations et services

Séance d'hypnose, hypnose quantique, hypno-énergie, entretien individuel.

Philippe TOURNIER
06 33 39 04 30
contact@hypnocrea.com
www.hypnocrea.com

Vous venez de vous installer dans la commune

• **Informez la mairie** de la création de votre entreprise pour être inscrit sur le site www.venansault.fr

• **Demandez un article aux correspondants de presse**

Ouest-France - 06 31 40 30 60
Journal du Pays Yonnais - 07 86 91 43 36

• **Déposez vos flyers** à l'îlot des Arts et informez la population (une distribution possible à la création de l'entreprise)

Marie JOLLY - 02 51 07 25 63
secretariat@venansault.com

• **Adhérer à l'Union des Professionnels de Venansault**

asso.upv@gmail.com

• **Contactez la conseillère déléguée au développement économique**

Hélène GENDREAU - 06 63 24 60 02
helene.gendreau@icloud.com



UPV - Poursuite du voyage aux Florales

L'arche « photobooth »

L'arche « photobooth », imaginée par l'UPV, a été conçue par Vincent, Atelier V métal, entreprise basée zone de la Garlière. Elle a été ensuite installée par les agents du service espaces verts de la commune. C'est Coralie VINET, floricultrice et fleuriste de Beaulieu-sous-la-Roche, qui a fleuri le photobooth le mardi 7 mai avec des fleurs locales. Les habitants ont pu ensuite se prendre en photo, les jours suivants, grâce au support destiné à poser son téléphone situé en face de l'arche. Des fleurs grimpantes viendront ensuite prendre le relais afin que l'arche soit fleurie de manière pérenne. L'inauguration a eu lieu le mardi 7 mai. L'entreprise venansaltaise, Créations Uniques, a su créer une ambiance magique, autour de cet évènement.

Cueillette libre-service

À proximité, 1 000 bulbes de fleurs d'été, destinés à créer un champ de fleurs en cueillette libre-service à compter de cet été, ont été plantés.

Un grand merci à Antoine, responsable

des espaces verts et à son équipe, ainsi qu'aux élus qui nous ont fait confiance et autorisé à déployer une partie du projet à cet endroit !

Biodiversité

Enfin, dans son projet, l'UPV souhaitait favoriser la biodiversité. Pour cela, elle a financé une ruche aux Jardins du Puyrajoux, entreprise maraîchère située route de Beaulieu, et une seconde, installée dans les jardins de la maison Louis Chaigne, par la Miellerie de Stan, apiculteur local.

Le voyage aux Florales a été financé par la dotation gagnée lors du concours Imagin'Actions, proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, en partenariat avec le Crédit Mutuel Océan.

L'association compte désormais plus de 50 professionnels. Elle est ouverte à tous les acteurs économiques de la commune : artisans, commerçants, indépendants, agriculteurs, professions libérales et de services...

Pour nous rejoindre :

asso.upv@gmail.com

Union des professionnels de Venansault



> UPV - Le voyage aux florales se poursuit.

Activités et agenda

Amicale laïque



L'amicale Laïque de Venansault a fait évoluer son logo : plus de couleurs, plus d'entrain... à l'image de l'association !

Théâtre

Lors des représentations de fin mai, les jeunes comédiens de l'Amicale Laïque ont démontré une fois encore tout leur talent pour le plus grand plaisir des spectateurs, venus très nombreux ! Merci à tous.

Dessin

Les jeunes artistes de l'atelier dessin ont montré avec fierté leurs productions à leurs proches au cours d'une exposition éphémère du 13 au 31 mai.

Danse

Le gala, c'est maintenant, alors notez bien les dates : le samedi 15 juin à 20h30 et le dimanche 16 juin à 14h30 à la salle des Acacias. Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

Éveil sportif

Portes ouvertes les 11 et 13 juin (à 17h15 à la salle de sport) pour tous les enfants de la petite section au CP qui souhaiteraient découvrir l'activité avant de s'y inscrire pour la saison prochaine.

Yoga

Vous souhaitez découvrir le yoga ? Alors participez au dernier cours de l'année, le mardi 18 juin de 19h15 à 20h15 à la salle de danse.

L'amicale laïque de Venansault sera présente au forum des associations le 15 juin et ce sera l'occasion de répondre à toutes vos questions et bien sûr de vous inscrire pour la saison prochaine.

al.venansault@gmail.com



> Magnifique exposition de l'atelier dessin !

Association des parents d'élèves APE Venansault



Une fin d'année en fête

30 juin : fête des écoles publiques à la zone verte.

Chaque classe présentera une danse préparée avec son enseignant. Structures gonflables, pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage, balade à poney, labyrinthe et autres, raviront les enfants. Vous y trouverez des fouées, le midi, préparés par « Les Têtes Brûlées » et pour se ravitailler un bar et des glaces tout au long de la journée.

... On pense déjà au changement de la rentrée prochaine

Vente de jus de pomme

Un peu de patience pour nous habitués de la vente de jus de pomme habituellement faite en septembre. Cette année, elle aura lieu en novembre afin de vous proposer, en complément, une version bio de notre jus de pomme tant apprécié. Les pommes seront pressées par les parents d'élèves au pressoir de la Roche sur Yon de l'AJF85. La vente est ouverte à tous.

Les bénéfices de toutes ces manifestations sont reversés aux écoles.

Elodie KHECHIREM, présidente
06 06 46 17 77
apepubliquevenansault85@gmail.com



> Fête des écoles publiques 2023 !



> Les élèves s'expriment avec leur corps !

École publique élémentaire

« La Fontaine »

Formation des médiateurs

Six élèves de CM2 ont été formés à la médiation. Leur rôle ? Accompagner des camarades en conflit dans la recherche d'une solution acceptable par tous, sans gagnant, ni perdant.

Manège des auteurs

Le 16 mai, les classes de CP et CE2-CM1, ont rencontré Emmanuelle HOUSSAIS, autrice, illustratrice et graphiste nantaise à la médiathèque. Elle nous a présenté son métier d'auteur - illustrateur autour d'un album, en expliquant les étapes de création d'un album, montrant des croquis, des crayonnés et son travail de recherche. Les élèves ont ensuite réalisé un atelier d'illustration et sont repartis avec une petite création.

Entrons dans la danse

Les CP et CE1 bénéficient de 8 séances de danse afin de construire un langage corporel pour permettre de mieux communiquer, d'exprimer des sentiments.

Les séances laissent également une bonne part à l'écoute de la musique.

Wir spechen Deutsh

Le 18 avril, les élèves de CM2 sont partis à la découverte de la langue allemande en compagnie de Madame JEAN, professeur au collège Les Gondoliers.

Dates et évènements en juin

- Sensibilisation aux gestes qui sauvent pour les CM1 et CM2
- Le 3 : sortie au Cairn à St Hilaire la Forêt pour les CE1-CE2 A et B
- Le 14, visite, activités, rencontres pour les CM2 au collège Les Gondoliers
- Tous les jeudis, séances « Savoir rouler à vélo » pour les CM2.
- Le 20 : sortie à Talmont St Hilaire pour la classe de CE2-CM1
- Du 20 au 21 : classe découverte à Talmont St Hilaire pour les CP
- Le 24 : sortie au Centre minier de Faymoreau pour les CM1 et CM2.

Valérie DENEFF, directrice
02 51 07 39 45
ce.0851363v@ac-nantes.fr

Agenda de l'été

Comité de jumelage

Dimanche 9 juin

Vide-greniers autour des 3 étangs. 8 € les 2 mètres.

Samedi 15 juin

Forum des associations

Du 4 au 8 juillet

Accueil de nos amis de Mercury avec au programme Luçon, sa cathédrale et le jardin Dumaine, et une balade déjeuner à la découverte de la Venise verte sur le bateau « Le Collibert » ...

Si vous êtes intéressés par l'un de ses évènements, contactez-nous.

comite.jumelage.venansault@gmail.com



Club
du 3^{ème} âge

L'Espérance

Judi 20 juin à Venansault, Quatuor club

Aizenay, la Genétouze, le Poiré sur Vie et Venansault

Dimanche 21 juillet, bal

Salle des Acacias avec l'orchestre « Look Musette » au profit de la Protection Civile.

Bernard BLAINEAU
06 79 89 27 30

Au programme cet été...

A Venansault

Active & Sportive
24
Z.N. TERRE DE JEUX


À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE PARCOURS "OLYMPIQUE"

Partez à la découverte des associations sportives en scannant l'un des QR Codes.
Un parcours de 6 km vous mènera de la mairie à l'îlot des Arts.



Parcours "Olympique"



A L'ÎLOT DES ARTS

L'EXPOSITION

"LES ASSOCIATIONS SPORTIVES D'HIER À AUJOURD'HUI"

Du 1er juin au 31 août 2024

Le Conseil Des Sages

CAFÉ LECTURES

SAMEDI 15 JUIN
10H30 - 12H

MÉDIATHÈQUE

VENEZ PARTAGER VOS COUPS DE CŒUR

ROMANS
BANDES DESSINÉES
TÉMOIGNAGES
FILMS...



ENTRÉE LIBRE

OUVERT À TOUS
02 51 48 19 36

Médiathèque
Venansault L'îlot des Arts

VENANSAULT vide-grenier

Ouvert aux particuliers et professionnels

Dimanche
9 juin 2024
De 9h à 18h

Parking Pierre Loué
(à proximité des plans d'eau.
Direction Les Clouzeaux)



Restauration, bar sur Place,

Renseignements: ☎ 02 51 07 35 43 ou ☎ 09 75 98 30 66

Organisé par le Comité de jumelage de Venansault

Ven Ensemble

Active & Sportive

VENANSAULT

Forum des ASSOCIATIONS

Samedi 15 juin 2024

de 10h à 13h

Parking de la Billardière
(salle de sports en cas de pluie)



Ven Ensemble, tel.: 02-51-07-25-63 - venensemble@outlook.fr - www.venensemble.fr

YAKAJOUER
GAMER ZONE

MERCREDI
26 JUIN
14H - 18H
MÉDIATHÈQUE

NINTENDO SWITCH
Sports

14H - 15H
15H30 - 16H30
17H - 18H

APRÈS-MIDI
JEUX VIDÉO

JEU DE SPORT
CONVIVAL
FAMILIAL

PARIS 2024

Nombre de places limité
Sur inscription

À partir de 8 ans
02 51 48 19 36

Médiathèque
Venansault L'Îlot des Arts

Du 10 Juillet au 14 Août 2024
les mercredis, jeudis et vendredis

derrière l'îlot des arts
de 14h30 à 17h30

LA PLAGE
ÉTANG TOI

Gratuit & Ouvert à tous!
*tout jeune moins de 11 ans doit être accompagné d'un adulte

Viens t'amuser, rigoler, discuter tous ensemble dans une ambiance estivale animée par une équipe au TOP

Tu peux y retrouver :

- Découvertes & Initiations
- Moment Zumba
- Ambiance estivale
- Grands jeux ado et enfant
- Partage enfant/parent
- Bricolage et activités manuelles

colorad@venansault.com | 02 51 48 19 36 - 07 64 37 76 60 | Espace jeunes de venansault | coloradovenansault

Terrasses Musicales

concerts GRATUITS à partir de 19h
autour des 3 étangs

5/07/2024
Chanson d'Occasion
Otantik Lyannaj
Banc d'Essai

6/07/2024
Blue Dream
Otantik Lyannaj
Cosmic Band

Bar et restauration

Tél. : 02-51-07-25-63
venensemble@outlook.fr
<https://www.venensemble.fr/>

COLOR'A'GEEK
LE RENDEZ-VOUS POP CULTURE VENDÉEN

23 & 24 AOÛT 2024

SALLE DES ACACIAS
VENANSAULT

INFOS & BILLETTERIE

ANIMATIONS - EXPOSITIONS - RESTAURATION - INITIATIONS
MANGA - JEUX VIDÉO - ARTISTES - CULTURE ASIATIQUE

QR code for ticketing and info



> Retour sur la kermesse 2023 !

École privée Louis Chaigne

APEL-OGEC

Dimanche 23 juin



Kermesse à partir de 10h30 dans la zone verte du Guyon.

Repas sur réservation en ligne sur HelloAsso.

Samedi 6 juillet

Matinée travaux / bricolages à 9h à l'école (cour des élémentaires - route de Mouilleron).

Lundi 2 septembre

Rentrée scolaire au 9 rue de St André (cour des maternelles). Café / brioche offert aux parents par l'APEL

Contact école : 02 51 07 31 50
louis.chaigne.85@free.fr
<http://venansault-louischaigne.fr/>
Contact APEL-OGEC
apel.venansault@gmail.com
ogec.venansault@gmail.com
f Ogec/apel Louis Chaigne



> Retour sur la matinée folle en musique !

Ecole de musique

Venan'sol

L'école de musique propose des stages d'éveil musical, de piano et de chant. Ces stages sont ouverts à tous.

STAGE DE CHANT
à partir de 16 ans

Du 21 au 22 Août 2024 de 14h à 17h
A l'Îlot des Arts, 85190 VENANSAULT
Tarif : 100 €

Professeure de chant et Cheffe de chœur :
Françoise MOULINEAU
Accompagnée au piano par la Professeure :
Zoé MALLARDEAU

ecole.venansol@gmail.com
Renseignements : 06 83 64 20 82



Basket ball Venansault Basket Club

Détection équipe «Loisirs»

Vendredi 14 juin, à partir de 20h, vous êtes conviés à la salle omnisport de Venansault pour essayer le basket loisirs. Pas de stress, bonne ambiance, 3^{ème} mi-temps, bref l'occasion de passer un bon moment.

Forum des associations et portes ouvertes

Samedi 15 juin, venez nous rencontrer sur notre stand au forum des associations le matin et participer à nos portes ouvertes, l'après-midi de 15h à 17h à la salle de sport de Venansault. Ouvert à tous et toutes.

Assemblée Générale

Vendredi 21 juin, à partir de 18h, nous vous convions à notre assemblée générale annuelle qui se terminera avec un verre de l'amitié. L'occasion de faire le point sur l'année écoulée, remercier chaleureusement nos sponsors, vous présenter le projet du club et les nouveaux maillots pour la saison prochaine.

Séance de basket gratuite

Pendant tout le mois de juin, vous pouvez venir tester une séance de basket gratuitement sur nos horaires d'entraînement.

Victor HERBRETEAU
07 77 00 11 96
pour convenir d'une séance gratuite.

Association des assistantes maternelles

« Les Câlines »



Juin

- Matinée conte, le mardi 4 à 10h
- Motricité au dojo, tous les mardis matins
- Activités RPE, 1 à 2 fois par mois avec Fabienne THUAL
- Activités à l'accueil de loisirs, le jeudi 13
- Forum des associations, le samedi 15.

Juillet / août

- Motricité au dojo, tous les mardis matins
- Participation à la plage étang-toi sur des activités à organiser.

Catherine ROUX
06 01 46 11 45

STAGES DE PIANO ET EVEIL MUSICAL

Encadrés par Zoé MALLARDEAU
à l'Îlot des Arts, VENANSAULT

Groupe éveils 1 (3/5 ans) et 2 (5/7 ans) :
1h par jour à placer le 19, 20 et 21 Août.
Pour découvrir l'univers de la musique.

Stage de piano : 3h en cours individuel à placer entre le 19 et le 31 Août.

Pour tous les niveaux, de la découverte de l'instrument, au perfectionnement de celui-ci.

Contact :
ecole.venansol@gmail.com
07 71 15 54 46



ecole.venansol@gmail.com



Espace de vie sociale

Ven'Ensemble

Agenda

- Entraide à la couture, le lundi 17 juin
- Repair café, le samedi 15 juin
- Le Forum des associations, le samedi 15 juin

Franck DUBOIS, président
02 51 07 25 63
venensemble@outlook.fr
f venensemble.fr
www.venensemble.fr

Entreprises, particuliers
vous avez besoin d'aide ou de renfort ?

L'Assdac propose des prestations de qualité en :
Petits bricolages - Entretien d'espaces verts
Entretien de la maison et de locaux - Restauration / plonge

Vous cherchez un emploi ?

OFFRE D'ESSAI 10% de réduction sur les 2 premiers mois de prestations

Découvrez nos offres de missions sous réserve d'éligibilité à l'insertion par l'activité économique

02 51 36 11 61
www.assdac.fr **assdac@assdac.fr**



Déclaration

Chiens de catégorie

Vous êtes propriétaire d'un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie, vous devez le déclarer en mairie afin d'obtenir un permis de détention d'un chien catégorisé en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Chiens d'attaque de 1^{ère} catégorie

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements. Ce sont les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture. Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dit pitbulls),
- Mastiff (chiens dits boerbulls),
- Tosa.

Chiens de garde et de défense de 2^{ème} catégorie

Il s'agit des chiens :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,
- de race Rottweiler,
- de race Tosa,
- inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler.

Obtention du permis de détention

Le propriétaire doit demander un permis à la mairie de son domicile en remplissant le formulaire cerfa n°13996*01. Si la personne possède plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien. Si le chien n'a pas atteint 8 mois, il ne peut pas faire l'objet d'une évaluation comportementale. Un permis provisoire, valable jusqu'à ce que le chien ait 1 an, peut être délivré. La demande se fait par le formulaire cerfa n°13997*01.

Pièces à fournir avec le formulaire

- un justificatif d'identification du chien,



- pour un chien de 2^{ème} catégorie, un justificatif du pedigree,
- le certificat de vaccination contre la rage du chien en cours de validité,
- le certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (sauf s'il a moins de 8 mois),
- l'attestation d'aptitude du propriétaire,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par le chien,
- un certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

Conditions de délivrance

Le permis est délivré par arrêté municipal. Le titulaire du permis doit le retirer en mairie muni de l'original du passeport européen pour animal de compagnie de son chien.

Durée de validité

Le permis de détention n'a pas de durée de validité. Cependant, le propriétaire du chien doit en permanence vérifier qu'il remplit les conditions pour le détenir (par exemple, vaccin contre la rage valide). Sinon, le permis est retiré.

En cas de changement de commune de résidence, le propriétaire du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

INFOS PRATIQUES

Élections européennes

Procurations



Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Si vous êtes absents ce jour-là, vous pouvez voter par procuration.

Les procurations peuvent être établies dans un commissariat de police ou en gendarmerie, mais également en ligne, via le service Maprocuration. Pour la première fois, cette démarche est entièrement dématérialisée grâce au nouveau service France Identité qui permet de prouver son identité en ligne. Vous n'avez même plus besoin de vous déplacer.

La chronique de la liste

« Agir pour Venansault »

PARIS 2024... VENANSULT 2024 !

2024 est l'année des jeux olympiques et paralympiques en France.

Le sport pour tous à l'école

Symboliquement et activement, les « jeux » se sont joués aussi à Venansault avec la semaine olympique dans les écoles. Les enfants ont participé à des ateliers sportifs animés par les bénévoles de 6 associations de la commune. Ils ont aussi rencontré un vendéen champion du monde de waveski, Virgile HUMBERT, grâce au Comité Olympique et Sportif Départemental.

Le sport pour tous en s'amusant

Le 1^{er} juin : journée des « Zozolympiques ». Avec dérision et esprit des jeux selon Coubertin « le plus important est de participer ! », les venansaultais sont conviés à participer à leurs jeux à la manière de ... Ven'Ensemble.

Le sport pour tous en nature

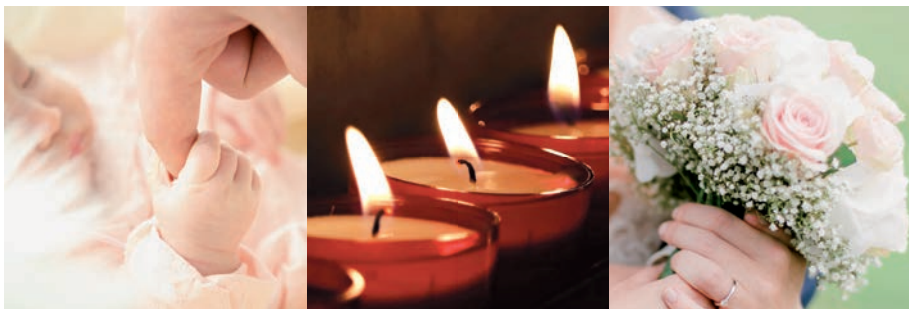
Poursuivons l'esprit sportif, tout l'été, à travers une balade autour de Venansault où les associations locales sont mises en valeur. Imaginée par la commission sportive, parcourez le sentier en 18 étapes autour de Venansault et (re) découvrez les associations sportives : leur histoire, un temps fort ou un sportif de l'association !

Et tout l'été, une exposition des associations sportives et des écoles à l'îlot des Arts.

Bougeons ! Chacun peut participer à sa manière à ces jeux de PARIS 2024.

Bel été à tous.

Venansault, ville toujours plus active et sportive !



Etat-civil

Naissances

En application de la loi RGPD, seules apparaissent les naissances dont les parents ont donné leur accord.

- Adèle **BARON**, le 10 janvier
- Olivia **TOURET**, le 18 février
- Sinai **KLIN**, le 5 mars

Mariage

- Fabien **MARTINEAU** et Justine **GIRARD**, le 27 avril

Décès

- Denise **JOLLY**, veuve **TESSIER**, 103 ans, le 7 mars
- Madeleine **GUILLOTON**, épouse **GAUVRIT**, 89 ans, le 11 mars
- Thérèse **RABAUD**, veuve **MANDIN**, 77 ans, le 19 mars
- Marcelle **HERVOUET**, veuve **DOUILLARD**, 95 ans, le 22 mars
- Viviane **CHAILLEUX**, veuve **MIGNON**, 74 ans, le 6 avril
- Fernand **ROCHETEAU**, 93 ans, le 13 avril

Mémento

Mairie

Horaires d'ouverture

- Lundi de 14h à 17h30
- Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Place de la Prépoise - 85190 Venansault
02 51 07 37 84
mairie@venansault.fr

Permanence de M. le Maire

- Un samedi sur deux sur rendez-vous de 9h à 12h
- ou sur demande auprès du secrétariat.

Permanence des adjoints

- Rendez-vous sur demande auprès du secrétariat.

Solidarité et santé

Maison départementale des solidarités et de la famille

18, rue Galliéni
85000 La Roche-sur-Yon
02 28 85 89 89
cms.laroche-sud@vendee.fr

Médecins de garde

Tél. : 116 117
Nuits, week-ends et jours fériés

Pharmacies de garde

Tél. : 32 37

Cabinet d'infirmières

Manuella **VINET** et Bénédicte **GUETTIER**
06 07 26 27 00 / 02 51 34 83 42

Numéros d'urgence

Police secours : 17
SAMU : 15
Sapeurs pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112

Vendredi 13 septembre Repas de la mer



> Les sages n'attendent plus que vous au repas de la mer !

Le Conseil des Sages, en partenariat avec Ven'Ensemble, vous donne rendez-vous le 13 septembre à partir de 12h, salle des Acacias pour un repas de la mer. L'après-midi, il vous propose des jeux de société et un goûter surprise. Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous en retournant le coupon du flyer ci-joint. Les bénéfices de cette journée seront reversés pour des activités auprès des résidents de l'EHPAD « Le Val Fleuri ».

Îlot des Arts
02 51 07 25 63
venensemble@outlook.fr

Samedi 12 octobre

Accueil des nouveaux arrivants

A partir de 10h, à l'Îlot des Arts

Matinée organisée par la mairie, en partenariat avec le Conseil des Sages, destinée à présenter la commune et le dynamisme du monde associatif venansaultais.

Îlot des Arts
02 51 07 25 63
secretariat@venansault.com

> Bienvenue à Venansault, une commune qui s'ouvre et s'anime pour vous !

